

Retrouvez en pages 9, 10, 11 et 12
l'intégralité du référé de la Cour des Comptes
rendu public le 14 mars 2018 sur l'action et les interventions de l'Etat
pour les deux Collectivités des Iles du Nord.

le97150.fr

97150

#190

Vendredi
Friday
16
Mars
March
2018

 **SAINT MARTIN** • **SINT MAARTEN** 

VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD



NON!

SAINT-MARTIN

N'A PAS TOUCHÉ

LE PACTOLE

page 02 & 03

**Grave accident
mortel à
Agrément**

page 03

**Vendredi, le Sweat'n
Chill Friday'z pour
toute la famille**

page 04

**Holi Festival,
dimanche
à Happy Bay**

page 16

ubers*CA
CRUISE
WORLD TOUR

Hennessy



DESTINATION ST. MAARTEN
SAT MARCH 17 2018
10PM - UNTIL

FEATURING DEEJBLAZE | DJ KING KEMBE | DJ BIGBOSS
VENUE: SOGGY DOLLAR BAR PRESOLD TICKETS: \$15 | \$20 AT DOOR
GET TICKETS AT: WWW.STMAARTENUSC.EVENTBRITE.COM
IISC2018 CABIN GIVEAWAY

NOWHERE SPECIAL
Run Bar & Grill

 **WASABI
CHARLIE**

JAPANESE & INTERNATIONAL CUISINE

NOUVELLE CARTE

SUSHI

TEPPANYAKI

56 Welfare Road Simpson Bay
à 7 min de Marigot +1 721-544-2323

Multi
CHANGE

Change & services
WESTERN UNION

MARIGOT 7H30 - 15H

→ Rue Kennedy face à la Marina
→ 19 rue du général de Gaulle - à côté d'Orange

GRANIT ■ QUARTZ ■ MARBRE



MD MARBLEDESIGN

PLAN DE TRAVAIL ■ CUISINE ■ SALLE DE BAIN
ESCALIERS ■ SOL ■ DÉCORATION MURALE

Adresse : Orange Grove road #3-4
Sint Maarten

Tél. : +1 721 556 00 56
0690 69 70 46
Email : info@mdmarbledesign.com

ex Harley Davidson Station Service
Orange Grove road
Hassel Muller ORANGE GROVE CENTER



★ **TRAITEMENT ANTI TERMITES**

Cell : 06 90 62 44 20

ATLANTIC PEST CONTROL
APC-SXM.COM

Désinsectisation ★
Traitement anti termites ★
Désinfection ★
Dératisation ★

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

500 millions d'euros ? Des montants à ne pas prendre pour argent comptant !

La presse nationale se fait l'écho d'une communication bien orchestrée et contrôlée par le gouvernement. Ainsi, dès le lendemain de la 5e réunion du Comité interministériel tenue lundi 12 mars dernier, pouvait-on lire dans les médias nationaux : « Un pactole de 500 M€ pour la reconstruction de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy (La Tribune) », « Le coût du passage d'Irma sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy dépasse les 3 milliards d'euros (Le Monde) », « Ouragan Irma : l'aide de l'État à la reconstruction atteindra 370 millions d'euros (Europe 1) », etc, etc...

De quoi susciter la grogne chez bon nombre de citoyens français, d'autant qu'entre les lignes est sous-entendu le statut particulier de ces deux îles qui leur confère une grande autonomie, notamment fiscale. En d'autres termes, sous couvert de la solidarité nationale, ces deux îles dont l'impôt ne rentre pas dans les caisses de l'Etat français, seraient particulièrement bien loties en termes de solidarité nationale.

Et dans tous ces écrits, un facteur important aura échappé à toute cette presse bien muselée : Saint-Martin présente un PIB par habitant se classant parmi les trois plus bas du territoire national, au corps à corps avec les collectivités de Mayotte et de Guyane. Curieux, d'ailleurs de constater que ces trois territoires ont comme dénominateur commun une immigration galopante et clandestine... Un non-contrôle de l'immigration que l'on doit à l'Etat français !

Pour l'heure, reprenons les montants tels qu'ils ont été annoncés par le gouvernement et portons-y une analyse différente de celle véhiculée par une autre presse, celle qui ne connaît pas Saint-Martin. Près d'un demi-milliard d'euros. C'est vrai que ce n'est pas rien. Sauf que dans ce montant qui peut paraître colossal pour certains esprits non avertis, une analyse toute autre peut en être faite.

163 millions dans le cadre du dispositif d'urgence pour les Iles du Nord :

Ce montant correspond au déploiement de l'armée et d'autres contingents (sécurité civile, RSMA...), quand, à quelques jours du passage de l'ouragan Irma, 40 000 citoyens français se trouvaient en situation d'insécurité. La mise en œuvre d'un pont maritime puis d'un pont aérien s'est avérée nécessaire pour acheminer les secours de première urgence et également procéder aux évacuations de compatriotes.

40 000 citoyens français se retrouvant sans eau courante, sans électricité, sans point de ravitaillement en alimentation, et devant faire face également aux actes de violences et de pillages perpétrés les jours qui ont suivis la catastrophe. Et un nombre très important de saint-martinois à la rue, sans toit pour dormir et se protéger.

Le gouvernement a dépêché courant septembre 2017, depuis le port de Toulon (Var), le bâtiment Tonnerre avec à son bord 350 militaires, plus de 1.000 tonnes de matériels et engins de travaux publics, dont 116 véhicules et engins militaires, 26 véhicules... Des sommes considérables engagées dans ce déploiement de renfort hors norme, pourtant RESTÉ SUR L'ÎLE SEULEMENT UN PEU PLUS DE DEUX SEMAINES. Coup de com' pour rattraper les manquements de l'Etat au moment même de la catastrophe ? Quoiqu'il en soit, ces 163 M€ ont bien été déployés pour assurer la sécurité et la protection des citoyens français, des fonctions régaliennes de l'Etat.

46 millions de Fonds Européens (FSUE)

L'Etat a consenti ici que Saint-Martin soit le destinataire exclusif de ce fonds alloué par l'Europe, dans le cadre de son fonds de solidarité. Habituellement, les fonds européens sont accordés à l'Etat qui est en droit d'en préserver une partie. Ce qui aurait ici pu être le cas, en remboursement par exemple des aides d'urgence portées par le gouvernement à Saint-Martin. 46 M€ de fonds de solidarité décidés par l'Europe dont Saint-Martin pourra jouir dans sa totalité.

Prêt bonifié de 60 millions d'euros

La Collectivité de Saint-Martin aura accès à ce prêt bonifié de 66 M€, remboursable sur plusieurs années. L'Etat prendra à sa charge le paiement des intérêts.



Le Président Gibbs interviewé à la sortie du Comité interministériel tenu le lundi 12 mars (crédit photo Outremer 360°)

140 millions d'euros de soutien économique aux entreprises, aux particuliers et aux deux Collectivités :

Un montant total qui englobe le dispositif de mise en activité partielle (26.5 M€ et qui devrait atteindre 75 M€ fin 2018), les aides directes de l'Etat pour la sauvegarde des entreprises (2.7 M€), la mise en place de la carte prépayée Cohésia (2 M€), les moratoires sur les cotisations sociales patronales qui seront récupérées par l'Etat à échéance (45 M€) et l'aide aux Collectivités pour faire face à leurs dépenses de fonctionnement (12.2 M€ pour 2017 et 50 M€ pour 2018 pour Saint-Martin, et 2.9 M€ d'exonération de la dotation de compensation négative pour Saint-Barthélemy).

Ne pouvons-nous considérer que la mise en activité partielle a pour l'heure permis d'éviter les licenciements économiques qui seraient venus gonfler les rangs des chômeurs et de facto les indemnités versées par le Pôle Emploi qui y auraient été associés ? Et certainement que les 7600 salariés des deux îles du Nord qui sont rentrés dans ce dispositif auraient coûté plus cher à l'Etat si ils avaient dû être licenciés.

A noter par ailleurs que l'Etat avait prévu l'engagement de 10 M€ pour la sauvegarde des entreprises, et que sur cette somme, 2.7 M€ ont été alloués à quelque 300 entreprises sur les 7234 recensées. La nouvelle présidente de la CCISM, Angèle Dormoy, annonçait d'ailleurs à ce sujet mettre en œuvre une actions afin que le différentiel non utilisé, soit 7.3 M€, soit refléché vers les travailleurs indépendants qui ont eu très peu d'aides de sauvegarde

66.4 millions d'euros de contribution exceptionnelle de l'Etat et de ses opérateurs à l'investissement de la Collectivité de Saint-Martin

Dans ces montants, l'Etat comprend 15 M€ d'aides exceptionnelles au financement des bâtiments scolaires, sur les 33.5 M€ présentés par la Collectivité dans son Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI). Ces 15 millions sont ceux que nous considérons effectivement comme une aide exceptionnelle apportée par l'Etat à la reconstruction des écoles dont la compétence est du ressort de la Collectivité. Idem pour les 6 M€ en accompagnement des trois bailleurs sociaux de l'île (Semsamar, SIG et SIKOA) pour la reconstruction des logements sociaux.

Les autres montants avancés par l'Etat (900 000 euros sur 12.9 M€ pour les complexes sportifs, 17.8 M€ sur 29 M€ pour la protection des personnes contre les risques naturels, 6.4 M€ pour l'hôpital, 14.7 M€ pour les réseaux électriques, 5.6 M€ pour les réseaux humides) sont des subventions accordées jusqu'à preuve du contraire à toute Collectivité ou commune dans le cadre de projets de construction, ou encore de montages de cofinancements réalisés par des opérateurs publics.

A noter ici encore que les 6.4 millions pour la réparation de l'hôpital inclus dans l'enveloppe pour la reconstruction des bâtiments de Saint-Martin, bâtiment public financé majoritairement par les fonds d'Etat, construit en 2003 et dont les dégâts causés par l'ouragan Irma auraient pu être évités s'il n'y avait pas eu de constatées 14 MALFAÇONS DATANT DE SA CONSTRUCTION (selon un rapport établi par André Bougaud, un expert parmi l'équipe d'experts venus en reconnaissance le 11 septembre dernier, en compagnie du Président Macron).

18.2 M€ de projets de reconstruction des bâtiments de l'Etat

18.2 M€ pour la reconstruction de la Préfecture de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ainsi que d'une cité administrative pour les services de l'Etat, englobés dans les 493.6 M€ alloués à la Collectivité pour sa reconstruction.

En conclusion, on peut considérer que sur les 493.6 M€ annoncés en aide à la reconstruction de l'île de Saint-Martin et relayés dans toute la presse nationale, 15 M€ pour la reconstruction des établissements scolaires et 6 M€ en accompagnement des bailleurs sociaux, sont véritablement des aides exceptionnelles, non remboursables, soit 21 M€.

Pour les autres montants, entre fonds européens, subventions de droit commun, subventions pour le maintien du travail permettant de réduire les coûts du chômage et moratoires pour les charges des entreprises récupérables dans le temps, tous des montants qui auraient été alloués à toute autre commune ou collectivité ayant subi une catastrophe de l'ampleur de l'ouragan Irma.

Des sommes qui ont par ailleurs été alourdies par la situation géographique de double insularité pour l'île de Saint-Martin, et de triple insularité pour l'île de Saint-Barthélemy. V.D.

RÉFÉRÉ DE LA COUR DES COMPTES

La Cour des Comptes pointe du doigt l'action et les interventions de l'Etat

L'Etat a renvoyé Saint-Martin à ses propres compétences, notamment en matière de fiscalité, afin de mieux gérer sa reconstruction.

La Cour des Comptes, a quant à elle, dans un référé adressé au premier Ministre en fin d'année 2017 et rendu public mercredi 14 mars, mis en exergue les insuffisances de l'Etat dans ses propres compétences depuis l'érection de la Collectivité d'Outre-mer de Saint-Martin en 2007. Des insuffisances qui mettent à mal la bonne santé de la COM depuis 10 ans. Mauvaise évaluation

des compensations des transferts de compétences, une fiscalité qui peine à être recouvrée, des politiques publiques dans les domaines régaliens qui doivent être renforcés notamment eu égard à la très forte pression migratoire qui génère des fraudes sociales, un personnel de l'Etat dédiée à Saint-Martin pas assez efficace car fixé géographiquement en Guadeloupe, un renforcement de la coopéra-

tion avec la partie hollandaise, ... Tous des sujets pointés du doigt par la Cours des comptes dans ce référé du 22 décembre 2017, qui a analysé l'action et les interventions de l'Etat à Saint-Martin et Saint-Barthélemy depuis 2007.

Lire en cahier central de ce numéro le référé de la Cour des Comptes publié dans son intégralité.

Accident mortel à Agrément

Hier après-midi, vers 15 heures, deux conducteurs de scooters se sont violemment percutés dans la montée de Morne Valois, à Marigot. L'un des deux conducteurs des deux roues est décédé sur place, l'autre, dans un état jugé grave et a été évacué sur la Martinique.



À l'appel reçu signalant un grave accident de la circulation route d'Agrément, à Marigot, le Centre opérationnel de la Gendarmerie de Saint Martin arrive rapidement sur les lieux, avant les sapeurs-pompiers. Les patrouilles de Gendarmerie constatent la présence de deux blessés graves et portent immédiatement secours aux victimes. Les sapeurs-pompiers prennent rapidement le relais auprès des deux blessés dont le pronostic vital est engagé. Malheureusement malgré les soins prodigués, une victime décède sur place, il s'agit d'un jeune saint-martinois âgé de 20 ans. L'autre victime polytraumatisée a été transportée au centre hospitalier Louis Constant Flemming. Selon les premiers éléments de l'enquête les deux scooters se seraient percutés violemment en choc frontal.

Un grave accident de la circulation qui a créé un important rassemblement de jeunes à pieds et à scooter. Les jeunes s'opposant à l'évacuation du scooter par les gendarmes pour les besoins de l'enquête. Les forces de l'ordre se sont positionnées pour contenir le mouvement. Les trois vice-prési-

dents de la Collectivité, Yawo Nyuiadzi, Valérie Damaseau, et Patrick Steven se sont également rendus sur place pour apaiser la foule. « La maman du jeune saint-martinois décédé dans l'accident est très courageusement revenue depuis la morgue où son fils avait été transporté pour venir calmer les jeunes », nous indiquait Yawo Nyuiadzi qui, après avoir discuté avec tous les protagonistes proposait qu'un accord tacite soit conclu entre les jeunes

et les gendarmes pour que le scooter soit restitué après l'enquête. Le Colonel Manzoni accordait favorablement à cette demande. Les jeunes se sont ensuite dispersés. La circulation de ce jeudi après-midi a été fortement perturbée dans les deux sens, occasionnant d'importants embouteillages jusqu'en début de soirée. V.D.

DIGITAL IMAGE SERVICE **FUJIFILM**

Aux Amandiers à Marigot

PHOTO

Éraibes

SXM

Photos d'identité

Tirage Photo

MARIGOT Marina St Louis Fort St Louis Hotel Center

PHOTO Les Amandiers

Marina Royale

115 Immeuble Les Amandiers - Marigot
☎ 05 90 87 32 98 | photocsxm@gmail.com

GRAND MAISON

BRICOLAGE/DIY HARDWARE JARDIN/GARDENING DECORATION/DECOR MATERIAUX/MATERIALS



Cuisine sur mesure Muscadine
(Fabrication Guadeloupe)
Devis sous 48h
Délais livraison 2 semaines
Existe en blanc - vert - orange - rouge et prune.

NOS PRODUITS EN FOLIES DU 16 AU 24 MARS INCLUS

-10%
SUR TOUTE LA GAMME KARCHER

KARCHER
ASPIREUR W2, W3, W5, W6
ET NETTOYEUR HAUTE
PRESSION K4, K5

-20%
SUR TOUT LE LUMINAIRE

INTÉRIEUR EXTÉRIEUR
SOLAIRE
HORS AMPOULES



ARRIVAGE DE TERREAU BIO
TERRE DE BRUYÈRES, TERREAU POTAGER
TERREAU VÉGÉTAL, TERREAU UNIVERSEL
AMENDEMENT ORGANIQUE
40 LITRES ET 10 LITRES

LE TRANSPORT MALIN !!!
Commandez votre
HARLEY DAVIDSON
aux Etats Unis et faites-vous livrer
directement chez vous ou a GrandMaison



Commandez sur tous vos sites préférés
aux Etats-Unis et faites vous livrer chez vous
à Saint-Martin, Saint-Barthélemy,
Saint-Martin, ou dans votre magasin



ASPIREUR EAU ET POUSSIÈRE



NETTOYEUR HAUTE PRESSION



-10%
SUR TOUTE LA ROBINETTERIE

~~29€90~~
19€90

VENTILATEUR SUR PIED
HAUTEUR 1.25M, 454W
3 VITESSES

à Hope Estate (à côté de la Caisse d'Épargne, ex BDAF)
OUVERTURE du lundi au Vendredi de 08h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
le Samedi matin 08h00 à 13h00



TOUT TRAVAUX



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ÉLECTRICITÉ

RÉNOVATION

PLOMBERIE

CARRELAGE

POSE MENUISERIE (BAIE VITRÉE, VOILETS ROULANTS...)

PEINTURE

DEVIS GRATUIT

MGR (B)

06 30 36 18 41

07 71 78 56 44

mgrbernardguiraud@orange.fr

paris_valerie@orange.fr

ÉDUCATION

Oyé, Oyé, reprise du restaurant pédagogique ! Venez soutenir les élèves !

Suite au cyclone IRMA et les dégâts provoqués à la section hôtellerie-restauration du Lycée professionnel de Marigot, les cours pratique aux élèves n'ont pas pu jusqu'à présent être assurés.

Avec l'accord des services de la Collectivité, une solution a été trouvée et qui permet jusqu'à la fin de l'année scolaire de déplacer les services de restauration au restaurant SNACTOS qui se situe entre le Collège Mont des Accords et le Lycée Polyvalent. Ainsi, les services peuvent débuter dès cette semaine avec vendredi soir la prestation des classes de terminales, Bac professionnel.

meilleures conditions possibles, venez nombreux pour cette première soirée de dégustation du restaurant pédagogique.

VENREDI 16 mars au soir : Menu à 20 euros Tartelette provençale et jambon grillé Sauté de veau moldave (tomates, petits oignons, champignons, paprika) et ses pommes châteaux risolées. Fraises flambées et sa glace vanille

Restaurant l'Excellence transféré dans les locaux du SNACTOS «situé entre le lycée professionnel et le collège mont des accords, accès rue du carwash. Pour toute réservation, appeler au 0590 29 12 36 à l'accueil du lycée. Les boissons ne sont pas incluses dans le prix de nos menus.

UN ÉVÈNEMENT CCI SAINT-MARTIN RENDEZ-VOUS CONSEILS - MEET AN EXPERT DISPOSITIFS BPIFRANCE Bénéficiez gratuitement des conseils de la Responsable du service secteur privé AFD/ BPIFrance Mardi 20 Mars 2018 à la Maison des Entreprises PLACES LIMITÉES Fixez votre rendez-vous au plus vite! RSVP: conseil@ccism.com Tel: 0590 87 84 42

Événements 97150 # 190 - VENDREDI 16 MARS 2018 - PAGE 04

SWEAT N'CHILL FRIDAY'S

Activités sportives et ludiques pour toute la famille

La Collectivité de Saint-Martin met en place une nouvelle animation baptisée Sweat N'Chill Friday's. La première a lieu ce vendredi 16 mars 2018 à 18h30 sur le Front de mer de Marigot. Venez nombreux !

Le Front de mer de Marigot sera aménagé deux vendredis par mois jusqu'à la fin du mois de juin 2018, afin de proposer des activités sportives et ludiques pour toute la famille (sportifs ou débutants).

- Les vendredis 16 et 23 Mars
- Les vendredis 6 et 20 Avril
- Les vendredis 4 et 18 Mai
- Les vendredis 1er et 15 Juin

Les équipes de la collectivité seront heureuses de vous accueillir, ce vendredi 16 mars 2018, de 18h30 à 21h00 avec les activités suivantes :

- Un parcours dédié à la pratique sécurisée du vélo pour les enfants (activité encadrée par l'association VSCG). Le départ sera donné devant la gare maritime - les enfants doivent venir avec leur propre vélo.
- 1 heure de zumba gratuite pour la population avec un instructeur certifié de l'association Fitness Attitude. Rendez-vous à 18h30 sur la place de l'ancien kiosque.
- Utilisation de la structure Street Workout (parcours sportif), une activité encadrée par l'association TEAM ALPHA (sur les structures existantes).

Une animation musicale avec DJ est prévue sur l'ensemble de la manifestation.

La collectivité de Saint-Martin invite le public à venir nombreux partager les activités sportives qui sont proposées pour ce premier opus du Sweat N'Chill Friday's.



breux partager les activités sportives qui sont proposées pour ce premier opus du Sweat N'Chill Friday's.

Pour le bon déroulement de cette manifestation, la Collectivité a, par arrêté territorial n°032-2018, porté fermeture temporaire : de la Rue de l'Embarcadère (Rue parallèle à la Gare Maritime) ; de la Rue parallèle au Marché Alimentaire (côté mer) ; d'une portion du Boulevard de France comprise entre le Rond-point « Mini-Club » jusqu'à hauteur du rond-point du Cimetière, le Vendredi 16 Mars 2018 de 17 Heures 30 minutes à 21 Heures 30 minutes. Ce dispositif sera renouvelé dans les mêmes conditions tous les 1er et 3ème vendredis de chaque mois, jusqu'à la fin du mois de juin.

Projet d'extension de la Cité Scolaire : acquisition des terrains

Un projet acté en Conseil exécutif du 7 février dernier portant sur l'acquisition foncière de parcelles d'une surface de 5844 m2 à la Savane (Impasse Fonds d'Or) pour un montant de 482 130 euros. Cette acquisition de terrain va permettre à la Collectivité d'envisager l'agrandissement de la Cité Scolaire Robert Weinum, avec notamment la création d'un département pour classes de BTS.



LE MOIS DE MARS EN ROUE!

Obtenez des remises incroyables sur les modèles Hyundai 2018 SEULEMENT ce mois-ci!

SANTA FE

La Hyundai Santa Fe est indéniablement de très haute qualité: avec un look magnifique, un habitacle spacieux de 7 places et une performance 4x4 incroyable.

~~25 540€ TTC~~

24,275€ TTC



ACCENT

Le dernier cri en matière de sécurité et technologie, le tout dans un style très sophistiqué.



~~14 790€ TTC~~

12,990€ TTC

GRAND i10 berline

Un véhicule sophistiqué, doté de dispositifs de sécurité et de technologies à la pointe qui font du Grand i10 berline le véhicule idéal pour tous.



~~13 820€ TTC~~

12,120€ TTC

i20

Voyagez dans le confort et sans fatigue, profitez d'un grand espace de rangement et de commodités d'excellence.



~~14 790€ TTC~~

12,990€ TTC

Toutes taxes incluses. Frais d'immatriculation offerts.

Notre bureau côté néerlandais est ouvert. Des conseillers en vente francophones sont à votre disposition pour vous servir

MW
MOTORWORLD

20 Welfare Road, Cole Bay
info@motorworldsxm.com
facebook.com/mwsxm

5 ANS
100,000km
GARANTIE

CONTACTEZ NOUS
+1 (721) 544-5294
MOTORWORLD.SXM.COM

■ RESTAURATION

Début des travaux de restauration au Fort Louis

La Collectivité de Saint-Martin a engagé le projet de restauration et d'aménagement du Fort Louis depuis 2017, date du début des études de maîtrise d'œuvre. Après la phase d'études préalables (2016) et les divers appels d'offre nécessaires à la réalisation de ce projet (2016-2017), l'entreprise TERH-Caraïbes a débuté les travaux de sauvegarde sous la conduite de Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques.



les fouilles archéologiques ont été menées au préalables sur le site en octobre 2016

Le projet, sous la conduite de la Directrice des Archives territoriales et du patrimoine, Stéphanie Dargaud, a été découpé en plusieurs phases opérationnelles : cette phase de travaux est donc la première d'une série qui se poursuivra jusqu'à l'aboutissement de la restauration complète des ruines du Fort Louis et d'un réaménagement total du site. Un des objectifs du projet est d'offrir les infrastructures nécessaires à un meilleur accueil du public, valo-

risant ainsi un site majeur pour le renouveau touristique de Saint-Martin. Préalable indispensable avant toute restauration, cette première étape de travaux, d'une durée de 4 mois, consiste à assurer la sauvegarde des structures bâties en place et à limiter, voire stopper, leur dégradation actuelle liée à différents facteurs. Par exemple, la dévégétalisation autour des ruines a ainsi débutée pour stopper l'effet de descellement des roches.

UNE PARTICULARITÉ ET UN CHOIX DE LA COLLECTIVITÉ

La réalisation des travaux s'effectue en site ouvert. La Collectivité souhaite ainsi rappeler à tous que la vigilance de chacun sur ce site naturel et escarpé est demandée. Selon l'avancée des travaux, certaines parties pourraient éventuellement ne pas être accessibles : ne franchissez pas les lignes jaunes.

FORT LOUIS, UN ENJEU PATRIMONIAL, TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le Fort Louis est protégé au titre des monuments historiques : c'est un des 3 monuments, réglementairement inscrit « monument historique », de la partie française de Saint-Martin avec l'ancienne caserne à Marigot, appelé ancienne prison, et la roche gravée de Moho. Ce monument et son site naturel, avec une vue imprenable, sur la baie de Marigot sont courus des touristes comme des résidents. Cet espace patrimonial mérite toute l'attention afin de pouvoir le préserver et le transmettre aux générations futures. Les ruines doivent faire l'objet d'un traitement particulier afin de garantir la sécurité de tous.



CABINET D'EXPERTISE - COMPTABLE
AGORA ILES DU NORD

- **Un expert-comptable :**
Monsieur Luc LEFEVRE
Commissaire aux Comptes
- **Une directrice de bureau :**
Madame Florence VIRET



Ils sont à votre disposition pour vous recevoir dans leurs bureaux pour toute information ou mission comptable, soit par **une visite** ou au numéro de téléphone **06 90 49 57 66**

Bureau : Tél. 05 90 52 09 46 **Siège social :** AGORA IDN
E-mail : agora.idn@gmail.com 34/35 rue de la Canne à sucre
Hope Estate SAINT-MARTIN

Société Audit-Social-Juridique d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau des experts-comptables de l'ordre de Guadeloupe

Des infrastructures nouvelles compléteront le site afin de garantir un accueil adapté à la fréquentation touristique sur un site patrimonial fragile : sécurité, accessibilité et services. Parmi les services, la qualité est recherchée avec une médiation totalement revue grâce aux dernières analyses historiques et architecturales, avec l'aide des résultats récents du diagnostic archéologique (septembre 2016). Un véritable pôle d'accueil sera créer afin d'offrir plusieurs espaces propices à une boutique, une cafétéria, des sanitaires et une gestion des entrées et des flux de visiteurs. Enfin, un espace d'environ 80 places, réservé au déroulement de spectacles ou d'autres évènements,

est à l'étude sur le site. **Plusieurs phases contribueront à l'aboutissement du chantier :**

- Travaux d'urgence de sauvegarde (en cours)
- Travaux de restauration
- Travaux d'aménagement des espaces d'accueil et d'évènementiel
- Travaux d'aménagement des chemins urbains environnants
- Travaux et mise en place signalétique et médiation sur le site

Ces travaux sont menés et financés par la Collectivité de Saint-Martin avec le soutien de la Préfecture de Saint-Barthélemy et Saint-Martin (Contrat de développement) et de la Direction des affaires culturelles de Guadeloupe.

ATTENTION: HONDA & ACURA OWNERS



FREE AIRBAG REPAIR EVENT



This is NOT a Sales Event

URGENT SAFETY AIRBAG RECALL – You and your passenger's safety may be at risk! Metal fragments from airbag explosions have **INJURED** and **KILLED** people in the vehicle.

If you own a 2001 - 2016 Honda or Acura vehicle, bring your vehicle to this **FREE 3-day Airbag Repair Event (Repair-a-Thon)**.

Thursday, April 12
Friday, April 13
Saturday, April 14

No Appointment Necessary
Wait time from 30 to 45 minutes

8:00 AM - 5:00 PM
Raoul Illidge Sport Complex
Welgelegen Rd, Sint Maarten

Factory Trained Technicians from American Honda Motor will be on site.

FREE

Food, refreshments and give-aways while you wait!

QUICK

FREE

EASY



Airbag deployment with explosion*

Honda is committed to addressing your needs and concerns. We will provide a rental car **FREE** of charge if there are no replacement parts available to repair your vehicle.

At Honda we care about your safety.

Before you attend please

CHECK IF YOUR VEHICLE IS AFFECTED

Visit our website below:

hondastmaarten.com/recalls

If you are NOT ABLE to attend this repair event, please call **MOTORWORLD** to schedule an appointment at **(721) 544-5294 ext. 113/120**

ÉDUCATION

Projet de mise en place d'une aire marine éducative à Galisbay

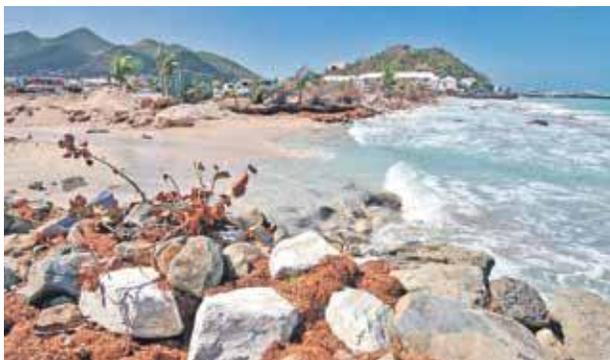
Un projet d'AME (Aire marine éducative) est en train de se mettre en place au colège Mont des Accords. Un projet qui pourrait être une réponse pédagogique particulièrement adaptée pour permettre de sensibiliser et de responsabiliser les élèves par rapport à leur environnement, mais aussi un outil pour les revaloriser et les réinvestir dans les apprentissages. Avec pour objectif premier l'accompagnement de chacun vers la réussite.

Le projet comprend la mise en place d'une aire marine éducative sur le front de mer, entre la marina Fort Louis et la déchèterie de Galisbay. Dans cette AME « il y a différents écosystèmes », trois ont été repérés, « le long du parking où il y a de la végétation, l'entrée de l'étang de Galisbay, avec ce qu'il reste de mangrove, ensuite la salle omnisports où il y avait l'école de voile qui a été cyclonée et où devait être implantée l'aire marine éducative », précise Philippe Wartak, professeur des écoles, spécialisé à la SEGPA (Section d'enseignement général professionnel adapté) au collège Mont des Accords.

Le SEGPA est un dispositif qui prend en charge les enfants en très grande difficulté scolaire à la fin du CM2. Des élèves « qui n'ont pas acquis toutes les compétences et qui ne pourront pas suivre les apprentissages du collège en 6e générale. Ils sont pris en charge et l'on adapte le programme aux élèves », précise Philippe Wartak.

TRAVAILLER SUR LE COMPORTEMENT INDIVIDUEL DES ÉLÈVES

Pour ce projet d'aire marine éducative des élèves de 6e générale et de 6e SEGPA vont être associés pour mettre en place un Conseil de la mer, « pour qu'ils soient complètement acteurs du projet ». Les enfants ont été amenés sur le site pour leur faire observer ce qu'il y avait, l'état dans lequel se trouve le site, ce qu'il reste de végétation, la salle omnisports, une casse de voiture près de la salle omnisports, les usines de dessalement et électrique...



« L'idée, c'est de leur demander ce que l'on pourrait faire pour que les utilisateurs, les usagers, mais aussi la Collectivité, prennent conscience de l'importance d'avoir des sites naturels où les gens pourraient se promener, faire du sport, etc, tout en respectant le site ».

Mais pas seulement, puisque l'autre objectif est de travailler sur le comportement individuel des élèves, « prise de conscience des déchets, apprendre à ne pas jeter, comment faire pour que les adultes, aussi, ne le fassent pas, comment faire pour qu'un lieu devienne un lieu convivial, permettre à des gens de venir pique-niquer, se baigner, et qu'il soit à la fois utilisable et respecté par tous ». Au collège, les élèves travaillent sur un « attrape déchets », « les enfants jettent, mais ils aiment bien jouer au basket, donc on va faire une poubelle basket, par exemple », assure Philippe Wartak.

UNE QUARANTAINE D'ÉLÈVES PARTICIPENT AU PROJET

La participation à la gestion collaborative d'un lieu est aussi l'objectif de l'AME. Un lieu « qui va concentrer tous les domaines de ce qu'actuellement on apprécie, comme le développement,

l'environnement durable. En fait, comment préserver un lieu de manière durable ».

« Un projet ambitieux », affirme Philippe Wartak, « actuellement on est dans la phase de mise en route de l'AME. C'est beaucoup de travail autour de la recherche de subventions ». Le projet est estimé à 60 mille euros, et la DAC (Direction des affaires culturelles) de Guadeloupe a déjà donné une subvention de 4 mille euros, « pour produire un document éducatif pour la population ».

La Réserve Naturelle est partenaire du projet et va aider en fournissant des essences locales qui seront replantées sur le site, tandis que l'écosite de Grandes Cayes, géré par la société Verde SXM, fournira du compost. L'association « Mon école, ma baie », ainsi que la Collectivité participent aussi au projet.

Ce sont une quarantaine d'élèves, encadrés par une dizaine de professeurs, qui participent à la mise en place de l'aire marine éducative. Une demande de label va être demandée auprès du ministère de l'Éducation nationale, pour être, l'année prochaine, labellisé aire marine éducative. Un projet qui reçoit l'appui et le soutien actif de la principale du collège Mont des Accords, Suzelle Karam. Roger Masip

COMMUNIQUÉS

Convention CNOUS-CROUS pour améliorer l'accueil des étudiants

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, la Collectivité de Saint-Martin a signé en 2015 une convention avec le CNOUS/ CROUS qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et d'installation des étudiants originaires de Saint-Martin venant poursuivre leurs études dans l'Hexagone. Ainsi pour cette rentrée 2018, la Collectivité invite les jeunes étudiants saint-martinois se trouvant dans les difficultés suivantes :

- En attente d'une décision par rapport au dossier

- de bourses après les délais établis
- En attente d'une affectation de logement en résidence universitaire dans l'Hexagone.

A se rapprocher de l'équipe de la Maison de Saint-Martin basée à Paris, afin qu'elle puisse intervenir auprès du CNOUS pour résoudre ces situations.

La Maison de Saint-Martin à Paris est située au n°54 rue de Varenne, elle est joignable au 01 40 48 29 60.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 22 MARS 2018 à 09 h 00

Devant le parking SIMPLY MARKET - Hope Estate - SAINT MARTIN
Liquidations Judiciaires : DELTA PHOTO CARAIBES - EXECUTIVE CHOICE CAR RENTAL

DACIA SANDERO 1.2 16V AMBIANCE de 2014 - NISSAN SENTRA 2.0 I de 2011 (B.V.A) - 2 HYUNDAI ACCENT de 2011 - KIA SPORTAGE 2.0 I de 2010 (45.000 kms - B.V.A)

Descriptif détaillé et photos sur le site internet www.hoteldesventesantilles.com

JEUDI 22 MARS 2018 à 10 h 00

Howell Center - Marigot - SAINT MARTIN
Liquidation Judiciaire : DELTA PHOTOS CARAIBES

IMAC - Ordinateur - Borne de commande numérique - Appareil photo numérique D 200 et argentique - Imprimante photo numérique DX 100 FUJI - Imprimante laser photo XEROX PHASER 6270 - Machine de marque POWIS (presse à froid) - Relieuse thermique - Photo BOOKER BINDER - Fast back - Traceur EPSON PRO 9890 - Massicot IDEAL 4705 - Petit stock d'accessoires photos (photos, cadres, rouleaux de papier, etc...)

Prévoir enlèvement du matériel après la vente

PAIEMENT COMPTANT - FRAIS LEGAUX EN SUS DES ENCHERES

Par le Ministère de :

Maitre Pascal VOUTIER - Commissaire Priseur Judiciaire
Société de Ventes Volontaires VOUTIER S.A.S.

Agrément 2001 n°021
HOTEL DES VENTES

762, RUE DE LA CHAPELLE - ZONE INDUSTRIELLE DE JARRY
97122 BAIE MAHAULT

Tél : 05.90.38.56.30 - Fax : 05.90.38.56.28

Jardins Caraïbes

Vente de Plantes - Aménagements paysagers
Matériel et produits d'entretien - Terreau
Fournitures et pose de Clôtures
Dallages - murets - Palissades



Plumbago 20€



Grand choix de pot



Bougainvilliers - Ixoras Couronnes du christ



Hibiscus 20€



Petit palmier de Madagascar 27€



Palissades en bois



Panneaux rigides en 2M, 1,5M et 1 Mètre

Florent 0690 40 80 04 Clôtures - Dallages - Murets

Kevin 0690 72 78 07 Paysagiste

Laurent 0690 53 56 84 Paysagiste

OUVERT DE 8H À 13H

Entrée de Grand-Case et de la route de Friar's Bay Email : jardins.caribes@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS

Où sont les entreprises locales ?

Des panneaux annonçant des travaux de reconstruction commencent à fleurir dans les différents quartiers de l'île. Des panneaux réglementaires sur lesquels doivent être notifiées les entreprises sélectionnées.

Et, à l'instar du panneau apposé sur la résidence située en face de l'entrée de l'Hôtel de la Collectivité, érigé par le bailleur social SIKOA, les entreprises locales ne sont pas représentées (notre photo). Ce sont donc des entreprises de Guadeloupe qui réaliseront ces travaux de reconstruction. Selon le bailleur social SIKOA, des appels d'offres auraient été publiés courant décembre dernier dans le journal France-Antilles de Guadeloupe ainsi que dans le Journal Officiel. Contactées, les entreprises locales du BTP n'auraient pas eu connaissance de ces appels d'offre.

De même, ce seraient de grands groupes nationaux qui auraient également été sélectionnés pour reconstruire les supermarchés de Hope Estate et Mont Vernon (le Groupe Castel et Fromaget) et de sources proches de ces dos-



siers, ces grands groupes de BTP missionneraient leurs employés pour la durée de la réalisation de ces travaux. S'il est une certitude, celle que seules les entreprises locales ne

seront pas en mesure d'assurer la totalité des travaux à réaliser, n'y aurait-il pas néanmoins des mesures à prendre qui permettraient de sauvegarder l'emploi local déjà bien mis à mal ? V.D.

Communiqué de DEKRA Grand Case à sa clientèle

Malgré toutes les actions mises en œuvre pour une reprise le plus rapidement possible des activités de contrôle technique, l'opérateur DEKRA se trouve actuellement submergé d'appels téléphoniques pour des prises de rendez-vous alors que les travaux de réparation de ses locaux ont pris du retard. Et, dans cette phase de travaux, la sécurité à l'endroit de sa clientèle est primordiale. C'est pourquoi les rendez-vous pris ne peuvent être honorés en temps et en heure et certains ne peuvent être maintenus. DEKRA s'engage à reprogrammer ces rendez-vous par ordre d'appels de ses clients, à une date ultérieure qui sera communiquée à chacun par SMS. Juliette et Bernard Richardson de DEKRA Grand Case qui ont également hâte de reprendre le travail après six mois d'interruption vous assurent de faire l'impossible pour que tout rentre rapidement dans l'ordre et vous prient de bien vouloir les excuser pour ces désagréments qui ne sont pas de leur volonté.

ÉDUCATION

Hier, journée d'échanges entre le Recteur et les équipes enseignantes « en rotation »

Pour cette seconde visite à Saint-Martin depuis sa nomination en février dernier, le recteur d'académie de Guadeloupe, Mostafa Fourar, a souhaité rencontrer et échanger avec les équipes enseignantes « en rotation ».

Arrivé en début de matinée d'hier à l'aéroport de Grande case, le recteur, accompagné du chef de l'éducation à Saint-Martin, Michel Sanz, s'est rendu dans les deux établissements de Cul de Sac détruits par l'ouragan et qui ne rouvriront pas : le collège Soualiga et l'école élémentaire Emile Larmonie. Un temps d'échange s'est ensuite déroulé à la Cité scolaire

Robert Weinum, avec les équipes enseignantes du lycée et du collège. Le projet d'extension de la Cité scolaire, dont l'acquisition des terrains a été acté lors d'un récent conseil exécutif aura certainement rassuré les équipes pédagogiques quant à l'organisation future des emplois du temps. Puis Mostafa Fourar était attendu au groupe scolaire de Grand Case par les ensei-

gnants des écoles Elie Gibs et Ghislaine Rogers. A ceux-là, il annonçait la création de deux postes supplémentaires pour la formation continue. Sa tournée s'est poursuivie dans les écoles de Sandy Ground pour s'achever au Collège du Mont des Accord de Marigot, où des propositions par le chef d'établissement étaient attendues. (Détails dans une prochaine édition). V.D.

L'ACTION ET LES INTERVENTIONS DE L'ÉTAT À SAINT-BARTHÉLEMY ET À SAINT-MARTIN

La Cour a analysé l'action et les interventions de l'État à Saint-Barthélemy et Saint-Martin de 2007 à 2015. Si le contexte du contrôle a radicalement changé après le passage de l'ouragan « Irma », la Cour estime utile d'appeler l'attention sur certains constats, toujours valables, en vue de réussir la reconstruction.

Ainsi, la perspective de la mobilisation de ressources financières importantes implique un meilleur pilotage des moyens et de l'action de l'État dans ces territoires. En outre, il est indispensable que l'État apporte son soutien à Saint-Martin en matière fiscale, afin que celle-ci puisse disposer des ressources nécessaires pour participer efficacement à l'effort de reconstruction.

Enfin, plusieurs défis auxquels cette île était déjà confrontée avant le passage de l'ouragan, notamment en matière de sécurité et de lutte contre la fraude, nécessitent une réponse adaptée et concertée avec sa partie néerlandaise. La Cour formule quatre recommandations en ce sens.

Cour des comptes



Le 22 décembre 2017

Le Premier président

à
Monsieur Édouard Philippe
Premier ministre

Réf. : S2017-4110

Objet : L'action et les interventions de l'État à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

En application des dispositions de l'article L. 111-3 du code des juridictions financières, la Cour a contrôlé l'action et les interventions de l'État à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin pour les exercices 2007 à 2015, afin de dresser, dix ans après, un bilan du changement de statut de ces deux territoires⁽¹⁾. Ses investigations ont été réalisées en 2016 puis début 2017, avant le passage de l'ouragan « Irma » sur les deux îles le 6 septembre 2017, dont les conséquences dramatiques et durables ont notamment été décrites dans le rapport du délégué interministériel à la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin⁽²⁾.

Mesurant l'immensité de la tâche à accomplir, la Cour croit néanmoins nécessaire, en application des dispositions de l'article R. 143-11 du même code, d'appeler votre attention sur quelques éléments de préoccupation forts, ressortant de ses travaux et dont la prise en compte pourra être utile à une reconstruction réussie.

En particulier, la perspective de la mobilisation de ressources financières importantes implique une organisation budgétaire de l'État sur place adéquate, qui tarde à être mise en place. En outre, il est indispensable que l'État apporte son soutien à la collectivité en matière fiscale, afin que celle-ci puisse disposer des ressources nécessaires à l'exercice de ses compétences, dans un contexte de catastrophe naturelle majeure. Enfin, plusieurs défis structurels auxquels l'île de Saint-Martin était confrontée avant même le passage de l'ouragan « Irma », et que ce dernier a renforcés, nécessiteront une réponse adaptée dans la durée.

1 - ASSURER UN MEILLEUR PILOTAGE DES MOYENS ET DE L'ACTION DE L'ÉTAT DANS CES DEUX TERRITOIRES

Le passage du statut de communes de la Guadeloupe à celui de collectivités d'outre-mer, devenu effectif le 15 juillet 2007, était principalement motivé par le souhait des populations des deux îles de bénéficier d'une administration davantage adaptée aux spécificités locales.

Dix ans après le changement de statut, tous les services de l'État dans ces deux territoires ne distinguent pas encore les moyens qui leur sont affectés de ceux dévolus à la Guadeloupe. En outre, l'effort financier consenti par l'État en faveur de Saint-Martin depuis 2007 n'a pas été suffisamment accompagné d'une mesure de sa performance. Dans l'optique de la reconstruction, ces lacunes devront être corrigées.

¹ - Les chambres territoriales des comptes de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont, dans le même temps, contrôlé les comptes et la gestion des deux collectivités d'outre-mer pour les exercices 2007 et suivants.

² - Repenser les îles du Nord pour une reconstruction durable, 9 novembre 2017.

1.1 Distinguer la gestion des ressources humaines de celle de la Guadeloupe

La gestion des ressources humaines des services de l'État présents à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin connaît deux principales faiblesses : un nombre important d'agents servant dans ces deux territoires demeurent administrativement rattachés à la Guadeloupe, ce qui ne permet pas de spécifier les effectifs mobilisés ; les processus d'affectation ne distinguent pas toujours entre la Guadeloupe et les « îles du Nord », ce qui peut conduire à des déconvenues pour les agents ayant candidaté pour la première et se trouvant affectés à Saint-Martin ou à Saint-Barthélemy. Il peut en résulter une inadaptation des profils aux spécificités locales, une démotivation et un absentéisme.

Une gestion distincte, permettant de suivre l'évolution des effectifs dans les deux îles et de s'assurer de l'adéquation des profils aux besoins locaux, doit en conséquence être mise en place, en particulier dans le contexte actuel.

1.2 Se doter des outils nécessaires au suivi de l'effort financier de l'État

En l'absence de nomenclature budgétaire identifiant de manière systématique les deux îles, les données des documents budgétaires annexés aux projets de loi de finances sont incomplètes. Une partie importante des dépenses de l'État est amalgamée dans les budgets opérationnels de programme de la Guadeloupe. L'effort budgétaire réel de l'État à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy n'est ainsi pas connu⁽³⁾.

Alors que des moyens importants sont mobilisés dans le cadre de la reconstruction, l'État doit y remédier en assurant la transparence, dans son budget, de l'effort consacré à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy (ce qui implique d'avoir recours à des unités opérationnelles (UO) dédiées, aux centres de coûts ou à la localisation interministérielle à paramétrer dans le système Chorus).

1.3 Établir un diagnostic partagé avec les collectivités et fixer des objectifs permettant un pilotage efficient de l'effort de reconstruction

Avant le changement de statut, Saint-Martin émergeait au contrat de projets (CPER) entre l'État et la Guadeloupe. Depuis 2011, elle bénéficie de contrats de développement en propre, avec une forte augmentation des crédits disponibles⁽⁴⁾ afin de combler les retards pris en matière d'infrastructures de base et d'équipements.

Or cet effort financier ne répondait pas à un diagnostic, partagé avec la collectivité, de la situation du territoire, ni à une planification des besoins en équipements prioritaires. La mesure de la performance des contrats de développement s'en trouve ainsi empêchée.

L'octroi de moyens dans le cadre de la reconstruction devra cette fois être accompagné d'objectifs et d'indicateurs de performance.

2 - ACCOMPAGNER LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN POUR LUI PERMETTRE D'AUGMENTER SES RESSOURCES FISCALES

Avant même le passage de l'ouragan « Irma », la collectivité de Saint-Martin était dans une situation financière délicate, tenant à la fois à sa gestion et aux difficultés rencontrées pour établir et recouvrer ses impôts.

En effet, la loi organique du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer⁽⁵⁾ a organisé les modalités des compensations des transferts de charges à la collectivité de Saint-Martin. Celles-ci devaient se faire principalement par le transfert d'impôts et, dans une moindre mesure, par les dotations de droit commun.

Mal préparée par la collectivité, qui ne disposait pas d'une capacité d'analyse suffisante pour défendre ses intérêts, cette compensation demeure une pierre d'achoppement dans les relations avec l'État. S'il est désormais impossible de réévaluer les calculs effectués lors des transferts de compétences intervenus en 2007 et en 2012⁽⁶⁾, il est en revanche indispensable que l'État aide la collectivité à augmenter ses recettes fiscales, qui constituent sa principale ressource⁽⁷⁾. C'est en effet la seule manière pour elle de pouvoir assumer pleinement l'ensemble de ses compétences et de faire face aux besoins de la reconstruction.

2.1 Un soutien à apporter à la collectivité en matière de systèmes d'information

La loi organique précitée prévoyait que, pour la collectivité de Saint-Martin, « les opérations d'assiette, de contrôle et de recouvrement des impôts, droits et taxes » étaient « assurées par des agents de l'État dans des conditions prévues par une convention entre l'État et la collectivité ». En conséquence, une convention de gestion a été signée le 21 mars 2008 entre l'administration fiscale et la collectivité. Elle prévoyait notamment la compétence de l'État en matière de création et d'exploitation-maintenance du système d'information fiscal et cadastral de la collectivité. Or, les applicatifs de la direction générale des finances publiques (DGFIP), prévus pour les opérations d'assiette et de recouvrement des impôts nationaux, se sont avérés inadaptés à la fiscalité propre développée par la collectivité.

Aussi, s'agissant des impôts professionnels, cette dernière a-t-elle dû développer elle-même, avec l'appui d'un prestataire extérieur n'offrant pas nécessairement les garanties de confidentialité suffisantes, une application dédiée, la DGFIP ayant néanmoins mis à sa disposition un agent pour en assurer la maîtrise d'ouvrage. Cette application n'était pas encore pleinement fiabilisée mi-2017.

Quant à l'impôt sur le revenu, les applications d'assiette et de recouvrement utilisées par la DGFIP ne permettent ni de mettre en place la télé-déclaration ou le compte fiscal en ligne, ni d'effectuer des contrôles automatisés, ce qui pèse lourdement sur l'effectivité de l'imposition. Dans ces conditions, la collectivité a, là encore, décidé de développer son propre applicatif.

³ - Le renforcement de la présence de l'État dans ces deux territoires, en particulier dans le domaine régalien, ainsi que l'augmentation des crédits contractualisés avec Saint-Martin montrent toutefois, sur la base de données partielles, que cet effort a fortement augmenté depuis 2007.

⁴ - Les lignes dédiées à Saint-Martin dans le CPER 2007-2013 de Guadeloupe s'élevaient à 3,40 M€. Les crédits mis en place par l'État au profit de Saint-Martin dans les deux contrats de développement successifs s'élevaient à 30 M€ (2011-2013) puis à 39 M€ (2014-2017).

⁵ - Codifiée par la suite dans le code général des collectivités territoriales.

⁶ - Faute d'archives disponibles, de la part des services tant de l'État que de la collectivité.

⁷ - Les recettes fiscales de la collectivité représentaient plus de 80 % de ses ressources en 2016.

S'il est nécessaire de mettre à jour la convention de gestion de 2008, pour tenir compte du rôle désormais joué par la collectivité dans le domaine des systèmes d'information fiscaux, il appartient cependant à l'administration fiscale de lui apporter l'assistance humaine et technique nécessaire au développement d'applicatifs adaptés à ses impôts, avec une prise en charge partielle de leurs coûts de développement, sans quoi les dispositions de la loi organique précitées seraient vidées de leur sens et l'effectivité de l'autonomie fiscale de la collectivité mise à mal.

2.2 Un effort à concentrer sur les opérations d'assiette et de recouvrement

Malgré un engagement des services de la DGFIP depuis plusieurs années, quatre principales difficultés subsistent en matière fiscale : le cadastre de Saint-Martin restait incomplet et pas entièrement fiabilisé avant le passage de l'ouragan « Irma » ; l'effectivité de la taxe générale sur le chiffre d'affaires, pesant sur les entreprises, demeurerait limitée en raison du caractère obsolète et incertain du fichier des entreprises ; le taux de recouvrement pour l'impôt sur le revenu était encore faible⁽⁸⁾ ; enfin, malgré leur renforcement à compter de 2010, puis à nouveau de 2013, les contrôles fiscaux réalisés sur place demeuraient éloignés des objectifs que l'administration fiscale s'était elle-même fixée⁽⁹⁾.

Dans la même logique d'effectivité de l'autonomie fiscale de la collectivité, il est essentiel que l'État, en lien avec cette dernière, mène à leur terme les efforts importants qui avaient été entrepris par l'administration fiscale au cours de l'année 2017.

3 - RENFORCER L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LES DOMAINES RÉGALIENS

Le territoire de Saint-Martin doit, de longue date, faire face à des enjeux importants dans le domaine régalien : l'insécurité, l'immigration clandestine et les fraudes sociales facilitées par l'absence de frontière avec la partie néerlandaise de l'île. Préexistant au passage de l'ouragan « Irma », ces défis nécessiteront, pour être surmontés, un engagement de l'État dans la durée, mais aussi une coopération étroite avec les autorités de Sint-Marteen et les autres pays de la région Caraïbe.

3.1 Une insécurité endémique à endiguer, une immigration à mieux maîtriser

Afin de faire face à la forte insécurité dont souffrait déjà Saint-Martin avant septembre 2017, avec des niveaux de violence aux personnes parmi les plus élevés de l'outre-mer avec la Guyane, les effectifs de la gendarmerie nationale sur place avaient été fortement renforcés entre 2007 et 2017, passant de 156 à 189 agents (+ 21 %). Cette augmentation, doublée d'un changement de stratégie et d'une meilleure combinaison des moyens d'action, avait permis d'enregistrer des résultats positifs, en matière de lutte tant contre les violences aux personnes que contre les atteintes aux biens.

De la même façon, en raison de la forte pression migratoire à laquelle est soumise l'île – la part de la population étrangère dans la population totale était, selon les dernières données disponibles, de près de 33 % en 2012, sans compter les clandestins, impossibles à recenser –, les effectifs de la police aux frontières (PAF) avaient doublé, passant de 30 à 60 agents.

L'augmentation des interpellations d'étrangers en situation irrégulière par la police aux frontières (PAF) apparaissait toutefois insuffisamment relayée par l'activité d'éloignement de la préfecture, en raison notamment d'un problème conjoncturel de ressources humaines.

Au-delà de la situation d'urgence liée au passage de l'ouragan « Irma », ces problématiques structurelles demeureront et devront être traitées, en utilisant au mieux les moyens consacrés à Saint-Martin, en veillant notamment à développer davantage les actions de prévention et en améliorant l'articulation des actions avec la police territoriale de l'île.

3.2 Un phénomène de fraude sociale à mieux appréhender

La libre circulation des personnes entre les deux parties de l'île, les différences entre les systèmes sociaux et le refus des autorités de Sint-Marteen de partager les informations relatives aux revenus de ses habitants, concourent à l'augmentation du nombre de bénéficiaires frauduleux des prestations sociales sur le territoire de Saint-Martin.

Le cas le plus fréquent est celui d'une personne installée côté français pour bénéficier du revenu de solidarité active (RSA), alors même qu'elle exerce, sans la déclarer, une activité professionnelle côté néerlandais. Toutefois, il demeure difficile de mesurer ce phénomène, la caisse d'allocations familiales (CAF) de Guadeloupe ayant, jusqu'en 2016, refusé de développer des contrôles préalables à la liquidation, au motif que l'attribution du RSA repose sur un système déclaratif.

Les leviers d'action pour lutter contre cette fraude sociale sont partagés entre la collectivité et l'État. Celui-ci a tardivement créé un comité territorial anti-fraude (COTAF)¹⁰, qui regroupe les services de l'État et de la Sécurité sociale, sous l'autorité conjointe du préfet délégué et du vice-procureur de Saint-Martin. À compter de 2016, le COTAF a réussi à faire évoluer la position de la CAF sur le RSA et des contrôles ont commencé à être menés.

Ils devront être poursuivis et amplifiés pour endiguer des pratiques inacceptables et potentiellement de grande ampleur, qui pèsent lourdement sur la situation financière de la collectivité.

⁸ - Au 31 décembre 2016, le taux moyen, pour les impositions des revenus de 2012 à 2016, était seulement de 74 %, contre un taux moyen annuel de 98 % en métropole.

⁹ - Le plan d'action de 2012 partagé entre la collectivité et la direction régionale des finances publiques prévoyait de contrôler « à compter de 2013 [...] 50 dossiers "à fort enjeu" en matière d'impôt sur le revenu » chaque année. Le nombre de contrôles fiscaux externes n'a été respectivement que de 8, 24, 11 et 13 par an entre 2013 et 2016.

¹⁰ - Arrêté préfectoral du 15 septembre 2014.

3.3 Le nécessaire renforcement de la coopération régionale

En matière de sécurité, comme de maîtrise des flux migratoires, la coopération avec Sint-Marteen est essentielle. Pourtant, celle-ci ne s'est mise en place que tardivement et progressivement. En particulier, le traité franco-néerlandais du 17 mai 1994, instaurant les contrôles conjoints de personnes dans les aéroports de Saint-Martin, n'a fait l'objet d'une publication par les autorités françaises que le 21 août 2007.

Il a fallu attendre encore près de cinq ans pour que cette coopération devienne effective à l'aéroport Princess Juliana⁽¹¹⁾, à la suite de la signature d'une lettre d'intention par les autorités des deux pays le 15 février 2012.

Si deux autres accords sont désormais en vigueur, portant sur la coopération en matière policière et douanière, leur mise en oeuvre gagnerait en efficacité si une instance de concertation permanente existait, réunissant l'ensemble des acteurs de la sécurité des deux parties. La Cour prend note que, dans le contexte actuel, des contacts étroits se sont développés entre le délégué interministériel à la reconstruction côté français et le directeur général pour la reconstruction des Îles du Vent des Antilles néerlandaises. Elle relève également que, comme indiqué dans le rapport précité du délégué interministériel, les contrôles aux frontières de Sint-Marteen ont été repris en main par la police néerlandaise, alors qu'ils étaient jusqu'à présent gérés par la police de la collectivité. Néanmoins, il apparaît opportun que les autorités françaises sollicitent officiellement des autorités de Sint-Marteen que soit installé un bureau de liaison réunissant l'ensemble des services compétents en matière de sécurité et de contrôle des frontières, afin d'inscrire cette coopération dans la durée.

En outre, il est important que la préfecture de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy soit associée aux actions de coopération régionale conduites au niveau de la préfecture de zone de défense, afin que les spécificités de l'environnement de ces deux îles, davantage tournées vers le Nord de l'arc Caraïbe et l'espace américain, soient mieux prises en compte.

LA COUR FORMULE DONC LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

Recommandation n°1 : mettre en place une gestion des ressources humaines de l'État autonome par rapport à celle de la Guadeloupe et assurer un suivi financier propre aux deux îles (recours à des UO dédiées, aux centres de coûts ou à la localisation interministérielle dans Chorus) ;

Recommandation n°2 : en cas de contractualisation de moyens financiers supplémentaires avec les collectivités, fixer des objectifs précis de réalisations et assurer un pilotage par la performance ;

Recommandation n°3 : afin de permettre à la collectivité de Saint-Martin de retrouver des ressources financières, nécessaires à la reconstruction des infrastructures de base de l'île, conduire à leur terme les travaux visant à améliorer l'efficacité des opérations d'assiette et de recouvrement des impôts ;

Recommandation n°4 : solliciter les autorités de Sint-Marteen pour mettre en place un bureau de liaison regroupant l'ensemble des services participant aux missions de sécurité et de contrôle des frontières.

Je vous serais obligé de me faire connaître, dans le délai de deux mois prévu à l'article L. 143-4 du code des juridictions financières, la réponse, sous votre signature, que vous aurez donnée à la présente communication⁽¹²⁾.

Je vous rappelle qu'en application des dispositions du même code :

- deux mois après son envoi, le présent référé sera transmis aux commissions des finances et, dans leur domaine de compétence, aux autres commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il sera accompagné de votre réponse si elle est parvenue à la Cour dans ce délai. À défaut, votre réponse leur sera transmise dès sa réception par la Cour (article L. 143-4) ;
- dans le respect des secrets protégés par la loi, la Cour pourra mettre en ligne sur son site internet le présent référé, accompagné de votre réponse (article L. 143-1) ;
- l'article L. 143-9 prévoit que, en tant que destinataire du présent référé, vous fournissiez à la Cour un compte rendu des suites données à ses observations, en vue de leur présentation dans son rapport public annuel. Ce compte rendu doit être adressé à la Cour selon les modalités de la procédure de suivi annuel coordonné convenue entre elle et votre administration.

¹¹ - Situé sur le territoire de Sint-Marteen, il s'agit du seul aéroport international de l'île.

¹² - La Cour vous remercie de lui faire parvenir votre réponse, sous forme dématérialisée, via Correspondance JF (<https://correspondancejf.ccomptes.fr/linshare/>) à l'adresse électronique suivante : greffeprésidence@ccomptes.fr (cf. arrêté du 8 septembre 2015 portant application du décret n° 2015-146 du 10 février 2015 relatif à la dématérialisation des échanges avec les juridictions financières).

Signé le Premier président

Didier Migaud

EVERY

GRAB THE BEST DEALS NOW...

Omni
ST. MAARTEN



HOUR

IS

HAPPY

DON'T MISS THIS SATURDAY!



HOUR

NO DEPOSIT
NOTHING
DOWN



Ask About Our

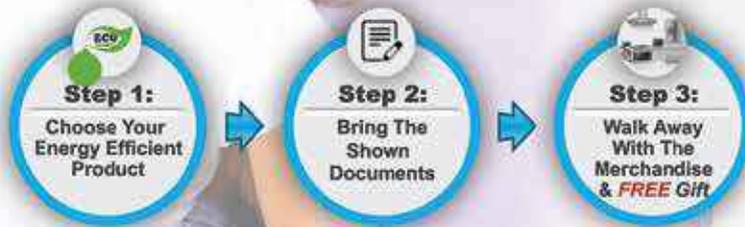


INSTANT APPROVAL

SATURDAY

16th MARCH 2018

08:00 AM- 18:00 PM NON-STOP



DOCUMENTS REQUIRED :

- Valid ID card
- Last 2 months salary slips / Proof of Income
- Latest Utility bill (Electric or Water or Internet)



INVERTER AIR CONDITIONERS



REFRIGERATOR



DISH WASHER



WASHING MACHINE



SMALL APPLIANCES



STOVES



MICROWAVES



FAN

HAPPY HOUR

Come, Visit Us And Enjoy A **FREE** Glass Of Wine, Music And

MUCH MORE

SATURDAY
16th MARCH 2018



EASY FINANCE

EASY. AFFORDABLE. FLEXIBLE

Orange Grove Center # 9, Cole Bay, St. Maarten

Tel: (1-721) 544-2190/2191 Fax (1-721) 544-2189 E-mail : st-maarten@omni.cw

ATHLÉTISME

Véritable succès pour « La Saint-Martinoise 2018 »

La 6^e édition de « La Saint-Martinoise 2018 » organisée par l'Avenir Sportif Club de Saint-Martin a vu la participation de 255 concurrentes. Malgré les difficultés engendrées par le cyclone Irma, le même esprit sportif a animé les participantes.



avec pour thème « Still Running ! », les coureuses et les marcheuses ont répondu, samedi dernier, à l'appel des organisateurs et c'est sous un soleil de plomb, qu'une marée féminine tout de rose vêtue a parcouru les rues de Marigot.

Avant le départ des différentes

épreuves, la jeune Tamilia Chance, la finaliste de l'émission « The Voice Kids » en 2017, a interprété avec brio l'hymne de Saint-Martin, pour le plus grand plaisir des concurrentes et des spectateurs présents.

Valérie Damaseau, 1^e vice-présidente de la Collectivité, qui était la marraine de cette 6^e édi-

tion a également participé à cette compétition en prenant le départ de la marche.

Même si l'esprit « fun » prévalait, les participantes avaient toutes en ligne de mire la compétition et les résultats individuels. Des résultats qui placent l'édition 2018 de « La Saint-Martinoise » comme l'une des plus rapides.

Cécilia Mobuchon termine à la première place avec un temps de 20'01", et confirme ainsi la victoire de l'année passée, tout en améliorant son record de 57 centièmes. Félicia Paines, membre de l'Avenir Sportif Club de Saint-Martin prend la seconde place sur le podium en 21'25", et améliore également le temps qu'elle avait réalisé en 2017. La troisième marche du podium est occupée par Anne Doranges qui

termine l'épreuve, au scratch, en 21'52".

La benjamine Annaë Doranges réalise une belle performance et finit à la 7^e place. Une championne en herbe à qui les organisateurs prédisent de nombreux podiums dans le futur. Après la compétition, l'après-midi s'est poursuivie par une zumba endiablée menée de main de maître par Hiliante.

Toutes les participantes se sont vues remettre une médaille et un diplôme, ainsi que de nombreux cadeaux qui avaient été offerts par les partenaires. Lors de la tombola, il y avait à gagner, entre autres lots, un billet d'avion aller/retour Saint-Martin Paris offert Air Caraïbes.

Les organisateurs considèrent que cette année, l'édition 2018

de « La Saint-Martinoise » a été particulièrement remarquable et donnent rendez-vous aux coureuses et marcheuses l'année prochaine pour la 7^e édition. Toutefois, l'Avenir Sportif Club 2018, pour le « Relais Inter Entreprises », ainsi que le jour de la Fête Nationale pour « Les Foulées du 14 juillet ».

Roger Masip

- Catherine Guerrard en 24'11"

Catégorie mère/fille :
- TEAM ALPHA TRAIL (Anne et Annaë Doranges) temps moyen 23'01"

- DREAM TRAILEUSES (Magali et Tamara MERLE) temps moyen de 27'41.

- SXTREM MINI GIRL (Fardalze BERROA et Anissa DIAS BERROA) temps moyen de 31'59"

CLASSEMENT FINAL

Marche :

Course individuelle :

Les Misses (moins de 40 ans)

- Cécilia Mobuchon en 20'01"
- Félicia Paines en 21'25"
- Karen Lerest en 24'11"

Les Ladies (plus de 40 ans)

- Sarah Célestine en 22'33"
- Valérie Erceau en 22'43"

Les Misses (moins de 40 ans)

- Ingrid LINGUET en 40:09
- MYRTLE Alfred en 40:49
- Melissa JUVENETON en 41:15

Les Ladies (plus de 40 ans)

- Sveltana BARTHELEMY en 35:36
- Cécile LOUSSERT en 37:37
- Chantale THIBAUT en 38:46



Innovation that excites

NOUVEAU PRIX 12,500€



VOUS PAYEZ 236€ PAR MOIS
ET VOUS ROULEZ AVEC LA NOUVELLE VERSA.

www.saintmartincars.com

* La toute nouvelle Nissan Versa était au prix de 14500 € et est maintenant à seulement 12500 €. Économisez un total de 2000 €. Cette offre se terminera le 30 avril 2018. Le calcul mensuel est basé sur une durée de prêt automatique de 60 mois avec un apport 1875 €. Contactez un représentant des ventes pour plus d'informations.

SAINT MARTIN CARS

RÉSERVEZ VOTRE ESSAI

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Le samedi de 8h00 à 12h00

67 Route de Sandy Ground
97150 Saint Martin
Phone: +0590 778608

16 Welfare Road
Cole Bay, Sint Maarten
Phone: +1 (721) 544-3049

Pineapple Pete
Restaurant and Bar
St. Maarten
RUM SUN FUN

5 TABLES DE BILLARD TOUTES NEUVES

LA MEILLEURE VIANDE DE L'ÎLE

LIVE MUSIC TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 19H

SUPER ACCUEIL
SUPER SERVICE

FERMÉ LE LUNDI
56 Welfare Road Simpson Bay - à 7 min de Marigot
Réservations ou à emporter +1 721-544-6030

L'Association Les Fruits de Mer prend ses quartiers à « The Old House »

Après avoir enchanté plus de 10 000 visiteurs au cours de ses deux premières années, l'Amuseum Naturalis, le premier musée d'histoire naturelle de St. Martin s'installe dans l'ancien musée « The Old House » situé à Quartier d'Orléans et a pour projet la mise en valeur du patrimoine, de la culture et de la nature de l'île.

Un nouveau lieu qui prévoit aussi la création de projets communautaires comme des jardins, un centre de compostage et une pépinière de plantes indigènes.

"Nous sommes ravis de créer un espace pour raconter toutes les histoires de St. Martin!" a annoncé Jenn Yerkes, la Présidente de l'association Les Fruits de Mer. "Nous travaillons avec la communauté locale pour trouver et raconter des histoires. Nous voulons surtout faire la lumière sur le patrimoine qui a été ignoré ou supprimé, et montrer comment l'histoire et la culture de l'île sont fascinantes et significatives."

APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR NETTOYER LE SITE CE SAMEDI 17 MARS

Créé et géré par l'association Les Fruits de Mer, Amuseum Naturalis souhaite se mettre à la disposition des scolaires pour



apporter cette connaissance de la nature et du patrimoine locale, « pas assez développé dans les programmes scolaires », selon eux. L'Amuseum a la vocation de rester gratuit pour tous, et de devenir un lieu pour les jeunes de découverte de la science et de l'histoire.

"Nous sommes vraiment heureux de voir le soutien que l'Amuseum reçoit", a commenté Mark Yokoyama, un conservateur de l'Amuseum. "Des bénévoles viennent aider à nettoyer la propriété et à préparer le site. Tout le monde qui vient ici tombe amoureux de cet endroit. Des gens du monde entier le

soutiennent avec des dons. C'est un grand projet, mais ensemble, nous pouvons le réaliser pour l'île!"

L'association Les Fruits de Mer qui œuvre actuellement avec des bénévoles à la préparation de ce nouveau site, fait un appel aux bonnes volontés pour venir aider demain, samedi 17 mars. Plus d'informations sont disponibles sur lesfruitsdemer.com et sur la page Facebook Les Fruits de Mer. Une campagne de crowdfunding est également en cours jusqu'au 30 mars. Pour tout contact, info@lesfruitsdemer.com.

LES NOUVELLES DE I LOVE MLY ISLAND DOG

Vite, vite!

8 petits chiots adorables, (4 mâles, 4 femelles) nés d'une chienne errante qui leur a fait voir le monde sous le deck d'une

villa, ont besoin de vous. Ils ne peuvent plus y rester et la maman ne les nourrit plus étant donné qu'ils ont 6 semaines

maintenant. Nous cherchons donc des familles d'accueil ou familles pour la vie. Merci d'ouvrir votre cœur!



Vacances de Pâques : Inscrivez vos enfants au périscolaire

La Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS) organise un accueil collectif de mineurs sans hébergement du 26 mars au 7 avril 2018, de 8 heures à 15h30, du lundi au vendredi.

Au programme : Chants, danses, visites, travaux manuels, sports...

Dans les écoles suivantes :
- Maternelle Jean Anselme

- Maternelle Evelynna Halley
- Élémentaire Clair Saint-Maximim
- Élémentaire Marie-Amélie Leydet
Inscriptions : CTOS, ancienne école Evelynna Halley, à Marigot, de 8h15 à 12h30
Copie des pièces à fournir : Page de vaccinations du Carnet de Santé, Assurance en responsabilité civile.
Tarif par enfant : 50 € repas compris pour les deux semaines

VOTRE NOUVEAU RESTAURANT JAPONAIS PRÉFÉRÉ

WASABI CHARLIE

JAPANESE & INTERNATIONAL CUISINE

NOUVELLE CARTE FUN

TEPPANYAKI

SUSHI

HAPPY HOURS 17-19H

OUVERT TOUS LES JOURS À PARTIR 17H SAUF LE MARDI

56 Welfare Road Simpson Bay - à 7 min de Marigot
Réservations ou A emporter +1 721-544-2323



NUMÉROS UTILES

Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
SAMU (Service médical Urgent)	15
Urgence Sociale	115
SMUR	0590 52 26 26
Caserne des pompiers La Savane	0590 52 30 40
Gendarmerie Concordia	0590 52 21 90
Gendarmerie Quartier d'Orléans	0590 52 35 95
Gendarmerie La Savane	0590 52 30 00
Police Territoriale	0590 87 88 33
Police aux frontières	0590 87 57 13
Urgences hôpital LC Fleming	0590 52 25 52
Centre anti-poison	02 41 48 21 21
Secours maritime - SNSM	0690 76 75 00
CROSS	196 ou 0596 70 92 92
Aéroport Grand-Case	0590 27 11 00
Aéroport de Juliana	00 1 721-546-7542
Générale des Eaux	0690 53 68 370590 87 97 02
Opposition Carte Bancaire	08 92 705 705
Déchèterie Galisbay	0590 52 27 30
Collectivité de Saint-Martin	0590 87 50 04

A savoir

Holi Festival ! C'est ce dimanche à Happy Bay !

L'Association des Indiens de Saint-Martin (AISM) convie cette année encore les personnes de toutes communautés à venir partager cette chaleureuse journée de Holi Festival, sur la plage de Happy Bay, dimanche à partir de 11 heures.

« Célébrée chaque année, du nord au sud de l'Inde ainsi que par les communautés indiennes installées dans toutes les parties du monde, Holi est une fête religieuse hindoue qui marque la fin de l'hiver et le début du printemps. Une journée de fête qui consiste en des jets de poudre de couleurs entre personnes. Traditionnellement cette fête se situe le mois de la pleine lune Phâlguna (février - mars). Chaque couleur revêt une signification: le vert représente l'harmonie, l'orange l'optimisme, le bleu la vitalité et le rouge la joie et l'amour. Après avoir aspergé sa victime de peinture, il est d'usage de s'exclamer « Happy Holi ! ». Une belle journée familiale placée sous le signe de la fête et de la convivialité, au rythme des chants et des



musiques Bollywood, avec également DJ Bhavesh. l'occasion est également donnée de déguster des repas délicieux spécialement préparés pour Holi. Il est conseillé de porter des vêtements pour la circonstance, de préférence de couleur blanche.

Châteaux gonflables pour les petits et nombreux jeux organisés pour les grands.

Les tickets au prix de 20€/20\$ (comprend le déjeuner) sont disponibles à la vente chez Caribbean Touch (Marigot, en face de Pimkie) et à Duty Free Plaza (Front

street). Pas de vente de tickets sur place pour des raisons de sécurité. Les bénéfices de cette journée seront reversés aux associations caritatives de l'île.

Toute information complémentaire au 06 90 64 99 14

ALLO DOCTEUR 0590 90 13 13

PHARMACIES DE GARDE

Jusqu'au 17 mars à 8h
PHARMACIE CONCORDIA
 Concordia
 0590 51 95 28

Du 17 mars 20h au 24 mars à 8h
PHARMACIE HOWELL CENTER
 Howell Center - Marigot
 0590 87 99 46

Horaires d'ouverture les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 17h à 18h

NOUVEAU À SAINT-MARTIN !!!! ACCESS BARS

Vivez en conscience...



Amadouez votre mental !!!!

JOURNÉE DE FORMATION

Venez découvrir le processus énergétique
ACCESS BARS
qui libère des conditionnements
et offre davantage de possibilités dans la vie.

Samedi 28 avril 2018 de 9h00 à 17h30
à Saint-Martin / Sint Maarten



Quels sont les bénéfices (généralement constatés) :

- permet de retrouver paix, calme, sérénité
- moyen efficace de prévenir anxiété, stress, soucis
- permet de se libérer des peurs, tensions morales et physiques
- permet d'être moins négatif et plus créatif
- aide à être soi-même avec aisance et dans la joie

06 90 225 225

access consciousness sxm
www.accessconsciousness.com



NOUVEL ARRIVAGE

FIRST AUTO SXM



Camion plateau X200 **15.900€**

2.8L diesel, climatisation, direction assistée et plus encore

Entretien gratuit pendant 3 ans OU 100.000 kms*

Route de l'aéroport de Grand-Case (sur le parking de Avis) | Cel : 0690 888 107
Email : firstautosxm@gmail.com

★ SATURDAY, 17TH MARCH ★
THE LUCKY DAY

SAINT PATRICKS

Day

* CASH RAFFLE

\$ 1,000

A WINNER AT 9^{PM} / 10^{PM} / 11^{PM} / MIDNIGHT



Find us on
"PRINCESS PORT DE PLAISANCE"
FOR ALL NEWS AND SCHEDULE

INFOLINE: CUSTOMER SERVICE
TEL + 1(721) 544 52 22



La tournée de Mimi

AU PRINCESS CASINO (Cole Bay)

Jeux, détente et spectacles

Samedi 17 mars, la soirée aura pour thème la «St Patrick's Day», avec de nombreuses animations au programme. Comme toutes les semaines, le Princess Casino, qui est le Spot pour les joueurs, les amoureux des cartes ou de machines à sous et pour tous ceux qui aime les parfums d'ambiance des Casinos, vous fera toujours passer une excellente soirée... Même pour les perdants qui pensent aux cagnottes mais le jeu apporte bien d'autres saveurs d'évasion au travers de jolis rêves qui parfois se réalisent...

Retenons également, les passages remarquables du



crooner Melvin dans son répertoire de belles mélodies, les animations et belles chansons du Directeur général

Hervé qui n'hésite pas à pousser quelques jolies notes, et les spectacles « Cabaret » en fin de semaine.

AU BOUT DU MONDE

Pas loin, c'est à Grand Case...

Ouvert depuis 1 mois, ce Bar-Trattoria-Tapas est un agréable Spot de détente aux bons goûts avec une carte de spécialités aux multiples saveurs, des compositions faites « Maison » très attrac-



tives, un bar-terrasse très convivial et de belles animations musicales tous les vendredis avec l'excellent Jérémie Huot à partir de 19h30. Rappelons Mardi dernier, le concert explosif de Tanya Michelle, qui aura mis

le Feu entre le Restaurant et la Rue devant un public passionné toujours prêt à multiples occasions pour se lancer dans quelques Pas de Danse endiablés, et qui sera très vite de retour dans les lieux...



AU SOGGY DOLLAR (Simpson Bay)

Le spot très Branché...

Pour vos débuts de semaine, retenons la «Latin Night» tous les Mardis avec DJ Junior à partir de 21H, tous les Mercredis « Wednesday Night » avec Dj Bossman, tous les Jeudis « J Love Techno » avec Dj Shikazisa, sans oublier tous les jours « L' Happy Hour » de 17h à 19h et tous les vendredis et samedis, les Dj's Party avec de nombreux invités.



A L'EPICIRIEN (Baie Orientale)

Une dernière sur de belles notes...

La Cave à Vins et Epicerie fine de la B.O a tiré sa révérence mardi dernier avec comme d'habitude un excellent concert du duo Amin et Scud comme meilleur moyen pour digérer le temps...

En effet ce spot de Ludovic va fermer ses portes, car comme beaucoup, Ludovic et son épouse ont trouvé d'autres meilleures aspirations pour l'avenir de leur petite famille.

Avant la fermeture de leur commerce, nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier encore quelques jours de remises exceptionnelles, avec moins 30% sur



tout le stock et moins 50% sur tous les vins. Comme la Musique était encore à l'honneur dans cette soirée, elle est aussi une belle fenêtre par laquelle on s'évade,

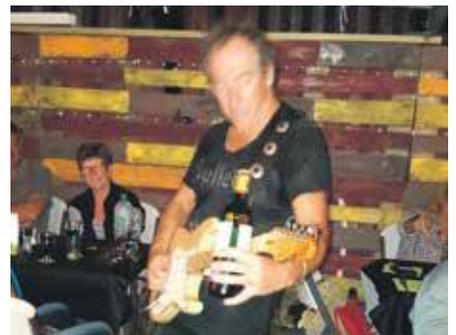
alors nous vous souhaitons une grande réussite dans vos projets, avec un grand bravo pour toutes vos belles créations sur l'île pendant de nombreuses années.

A LA COUR DES MIRACLES

Concert Samedi 17 Mars avec François et son Band...

Le Restaurant-Concert situé sur la route de la Baie Orientale vous propose Samedi 17 Mars, une soirée spéciale Santana et Led Zeppelin au travers de leurs plus grand tubes. Un bon retour vers les standards «Oldies» des années 70/80 qui s'accompagnera d'un grand voyage avec les grands groupes incontournables des époques Pop/Rock/Soul, à ne pas manquer...

Le Bar est ouvert dès 19h, Repas entre 20h et 20h30, et Concert à partir de 21h30.



AU LAGOONIES (Cole Bay)

De bonnes partitions à la Carte...

Ce Bar-Restaurant-Concert de Cole Bay en bordure de l'eau, vous propose toutes les semaines, des soirées Live Music qui méritent le détour avec tous les jeudis à partir de 18h avec Mason Chadwick pour un Acoustic Sunset, tous les vendredis le Crazy Good Duo avec Gianfranco et Lee Hardesty de 20h à 22h, et tous les samedis Live Band à partir de 20H30.

A noter, Samedi dernier, le groupe BKLYN «Soul Explosion», qui regroupait divers excellents musiciens de l'île autour de Still & Snuggs, pour un voyage musicale dès plus varié qui ne manquera de belles harmonies.

JUNGLE CLUB PRESENTS
MARCH 17
SAINT PATRICK'S DAY
10\$ COVER (FREE DRINK)
FRANCKY FRESH CLASSY
OPEN 00:00PM ENTRY 10\$ (43) HEINEKEN / 25 THE SKY SHOTS
FOR TABLE RESERVATIONS PLEASE CALL: 0694620898
#JUNGLE CLUB
111 WELFARE ROAD SUNSET BUILDING

Best Adult Club in the Caribbean

The Platinum
Adult Entertainment Room

The Most Beautiful Girl around the World

OUVERT TOUS LES SOIRS
7/7 de 22H A 5h

Sonesta Maho Beach Resort
Tel. : 1 721 587 0055



La tournée de Mimi

97150 # 190 - VENDREDI 16 MARS 2018 - PAGE 19

AU RED PIANO (Pélican Resort)

L'Excellent Alan Sheppard



Tous les mardis, mercredis, jeudis et dimanches, vous retrouverez au piano-bar, le talentueux Alan Sheppard de Barbados pour un beau voyage dans les grands standards des années 70/80/90. Ce musicien de talent est un véritable homme-orchestre, en effet il chante avec beaucoup de virtuosité derrière son piano en jouant également de la guitare, des percussions, de l'harmonica, sur des mélodies et morceaux les plus divers, du Rock au Blues en passant par la Pop, Reggae, les musiques Caribéennes, et tous les tubes de la variété internationale entre Elton John, Billy Joël, les Beatles, Bob Mar-

ley... Il aura également accompagné les plus grands noms de la scène en se produisant dans les plus grands concerts de l'Amérique du Sud à l'Amérique du Nord et bien sûr des Antilles où il s'est fait sa belle réputation depuis plus de 30 ans. Si vous voulez passer de bons moments de détente en musique, ne manquez pas, ses concerts de 20h à 23h jusqu'à Fin Mars. Le Red Piano, vous propose d'autres bons rendez-vous tous les week-ends, comme Vendredi 16 Mars, la « Caribbean Night » avec Tonik Band de 20h à 23h et Dj Tête ensuite, Samedi 17 Mars, la « Groovy Saturday » avec DJ

Black Boy, et Lundi 18 Mars le groupe « What The Funk ? » Amin-Tanya et d'autres musiciens pour un concert explosif de 20h à 23h.

AU RAINBOW

Une nouvelle animation explosive

Samedi 10 Mars, le Restaurant de Gd Case qui a ré-ouvert depuis plusieurs semaines avec son superbe cadre «New Look» en bordure de plage, nous a proposé une chaude Beach Party avec Mister T et DJ Pat aux platines, où l'ambiance aura de belles apogées de Midi à Minuit...

Cette journée de détente musicale aura été une excellente évasion festive avec renfort de décibels et d'atmosphère chaleureuse et



très dansante même les pieds dans l'eau... , le tout sur des partitions des plus variées au grand plaisir de tous les amateurs de « Beach Party ».

MOVIE NIGHT
Saturday 17th
7:15pm

Call for reservations
+1 (721) 556-72-29

STAR WARS
THE LAST JEDI

- FREE ADMISSION FOR THE MOVIE
- POPCORN

- FAMILY FRIENDLY
- SPECIAL COMBOS FOR THE FILM

WELFARE ROAD,
PARADISE MALL, COLE BAY

BUFFALOWINGSXM
@BUFFALOWINGSXM

LOTUS
NIGHTCLUB
St Maarten

ELEGANT SATURDAY
MARCH 16-17
DJ YSL [NYC]
WITH DJ OUTKAST

VIP RESERVATIONS CALL +1721588-7977 OR +590690637568
111 WELFARE ROAD SIMPSON

DRESS TO IMPRESS
18 AND OVER

HEINEKENREGATTA.COM



ST. MAARTEN HEINEKEN REGATTA

38

Heineken

ST. MAARTEN
HEINEKEN REGATTA

MARCH 1-4 2018
HURRICANE
RELIEF
Serious Fundraiser!

EST. 1873

Heineken

THANK YOU!

IT TAKES THE WHOLE ISLAND TO THROW A REGATTA THIS BIG!

THE SINT MAARTEN YACHT CLUB REGATTA FOUNDATION & HEINEKEN WOULD LIKE TO THANK EVERYBODY WHO CONTRIBUTED TO THE 38TH EDITION OF THE ST. MAARTEN HEINEKEN REGATTA

Sponsors:

Heineken distributed by International Liquor & Tobacco Trading
Carib Web Services
Fiji Water
Fun Miles
Gill
Government of St. Maarten
Island92
La Sucriere
Port St. Maarten
Princess Port de Plaisance & Casino
Real Auto
Seahawk
Shipwreck Shops
Solstice
Sunsail
The Sol Group
UTS
Windward Islands Bank
Windward Roads
Xerox - Obersi Group

Organizations:

Ambulance St. Maarten
Dutch Coast Guard
Dutch Marines
Fire department
Immigration Department
K1 Britannia Foundation
La Reserve Naturelle Saint Martin
Mr. Hakan Unal
Mr. Jeff Boyd
Mr. Sam Peterson
Ms. Lorraine Talmi
Nature Foundation Sint Maarten
Police Traffic Department

Public Entity Saba
Public Works Department
Red Cross
Rotary Club Mid Isle
Rotary Club St. Maarten
Simpson Bay Lagoon Authority Cooperation
Société Nationale des Sauveteurs en Mer
St. Maarten Marine Trades Association
St. Maarten Maritime Police
St. Maarten Police Department
St. Maarten Port Authorities
St. Maarten Sea Rescue Foundation
St. Maarten Taxi Association Dutch Side

All Local, Regional and International Media

Hotels:

Atrium
Belair Beach Hotel
Commodore Suites
El Zafiro
Holland House
Horizon View Beach Hotel
Mercure
Mullet Bay Towers
Oyster Bay Resort
Sea View Beach Hotel

Companies:

97150 Newspaper
Agi Pasta Away
Altus NV
Aqua Mania Adventures
AXUM Art Café
Butterfly Farm
Carousel Gelateria Bar

CC1
Clean Sint Maarten
CMA CGM
Daily Herald
Domino's Pizza
Gigi's Organic Food
Gourmet2Go
Green Fingers
Funtopia
Heineken Promo Team
Heineken Regatta Barstaff
Hertz Car Rental
International Liquor and Tobacco Trading
Interline Connections
Intertoys
Island Smoothies
Johnny B under the Tree
KLM
Kooyman
LAB Sports Academy
Learn 2 Paddle
Le Pelican newspaper
Local Musicians, DJ's and MC's
Loterie Farm
Mojito Lemon
Network4U
North Sails
Ocean Explorers
Office 1 Superstore
PDG Supplies
Princess Juliana International Airport
Rainforest Adventures
Random Wind
Real Auto
Regattaguru.com
Regatta Marketplace vendors
Rhino Safari
Scuba Shop

Sea Fun SXM
Seaside Nature Park
Sheriff Security
Shore Support
Sound 2000
Sound Masters
St. Maarten Yacht Club
Restaurant & Bar Staff
SXM Party Rentals
Topper's
Trakx Design N.V.
Trisport
Tropical Sail Loft
Tropical Shipping
Van Dorp
Yacht Club at Port de Plaisance

And all the spouses, partners and children of the people working so hard to make this a memorable and successful regatta.

Cheers!

Sint Maarten Yacht Club Regatta Foundation and Heineken



ALL REGATTA VOLUNTEERS TOO NUMEROUS TO MENTION!